

**PROGRAMMES DE SOUTIEN DU CRILCQ À L'UQAM
EN VIGUEUR DU 1^{ER} JUIN 2017 au 31 MAI 2018
MEMBRES ÉTUDIANT-ES**

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises à l'Université du Québec à Montréal appuie ses membres étudiant-e-s dans leurs projets par des programmes de soutien répartis en trois volets : FORMATION, STRUCTURATION et DIFFUSION.

FORMATION | Le Centre apporte son aide aux membres étudiant-e-s des cycles supérieurs par l'attribution de bourses d'études et de bourses de fin de rédaction (mémoire et thèse).

STRUCTURATION | Le Centre soutient la diffusion des ouvrages de ses membres étudiant-e-s par un programme qui permet d'acheter des exemplaires des publications récentes des membres pour le Centre de documentation du CRILCQ à l'UQAM et pour la diffusion.

DIFFUSION | Le Centre appuie ses membres étudiant-e-s qui organisent des activités liées à la recherche (tables rondes, journées d'études, colloques).

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- Les demandes de soutien du volet Formation (bourses) doivent respecter les échéanciers des programmes.
- Les demandes de soutien des volets Structuration et Diffusion peuvent être déposées en tout temps.
- Chaque demande de soutien est évaluée selon le mécanisme et les critères propres aux différents programmes, tels qu'énumérés ci-après.
- Le soutien accordé par le Centre doit être utilisé aux fins pour lesquelles il a été octroyé. Si le montant n'est pas utilisé, en partie ou en entier, avant la date précisée dans la lettre de réponse, il ne pourra être reporté.
- Afin d'accommoder les membres étudiant-e-s, toute demande au programme de soutien à la diffusion doit porter sur une activité ayant lieu durant la période allant du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018. Un-e membres étudiant-e-s souhaitant déposer une demande pour une activité ayant lieu après cette dernière date devra attendre l'annonce des programmes de l'année suivante.
- Le soutien que peut apporter le Centre doit, dans la mesure du possible, être complémentaire à d'autres demandes de financement.
- Les membres étudiant-e-s doivent être officiellement inscrit-e-s au CRILCQ (consulter le site web du Centre : www.crilcq.org).

De nouveaux programmes seront annoncés au printemps 2018 pour l'année 2018-2019.

Toute demande ou dossier de candidature doit être remis en personne ou envoyé par la poste ou par courriel à :

CRILCQ à l'UQAM

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

crilcq@uqam.ca

PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA FORMATION

Bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises du CRILCQ à l'UQAM

Afin de soutenir la formation de ses membres étudiant-e-s du 2^e et du 3^e cycle, le CRILCQ à l'UQAM attribue annuellement deux bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises (dont au moins une à la maîtrise), d'un montant de 5 000 \$ chacune.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au concours, le-la candidat-e :

- doit être membre étudiant-e du CRILCQ à l'UQAM, c'est-à-dire être dirigé-e ou codirigé-e par un membre régulier du CRILCQ à l'UQAM (voir la liste des membres à la fin de la description des Programmes de Formation** ou le site web du CRILCQ) ;
- doit être inscrit-e à l'UQAM dans un programme de 2^e ou de 3^e cycle durant les sessions d'automne 2017 et/ou d'hiver 2018 ;
- doit travailler à un mémoire ou à une thèse qui porte entièrement ou en partie sur la culture québécoise ;
- ne doit pas être boursier-ère du CRSH ni du FRQSC pendant la période couverte par la bourse.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

- Qualité, intérêt et pertinence du projet de mémoire ou de thèse ;
- Qualité du dossier et du parcours universitaire ;
- Nécessité/importance d'un soutien financier pour amorcer ou poursuivre des études supérieures.

VALEUR DE CHAQUE BOURSE

- 5 000 \$

PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une lettre de présentation signée par le-la candidat-e et par son-sa directeur-trice de recherche. La lettre (deux pages maximum, police Times, grandeur 12, marges de 2,5 cm, interligne 1,5), doit :
 - reprendre les critères d'évaluation ;
 - expliquer comment vous comptez financer vos études supérieures (ressources personnelles, travail à l'université, travail à l'extérieur de l'université, bourses de l'UQAM, bourse du FRQSC, bourse du CRSH, etc.). Préciser les bourses ou contrats demandés ou obtenus ainsi que les montants.
- Une photocopie de tous les relevés de notes universitaires (il n'est pas nécessaire de fournir les relevés de notes officiels).
- Un *curriculum vitae* (3 pages maximum).

Les dossiers de candidature doivent être remis **au plus tard** le 31 août 2017 (en personne, par la poste ou par courriel), à :

CRILCQ à l'UQAM

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

crilcq@uqam.ca

Les Bourses d'études supérieures en culture et en littérature québécoises sont attribuées par un jury formé de professeur-e-s membres du CRILCQ à l'UQAM.

Bourses de fin de rédaction du CRILCQ à l'UQAM

Afin d'aider ses membres étudiant-e-s à terminer la rédaction de leur mémoire ou de leur thèse et à en faire le dépôt initial, le CRILCQ à l'UQAM attribue annuellement des bourses de fin de rédaction.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être membre étudiant-e du CRILCQ à l'UQAM, c'est-à-dire être dirigé-e ou codirigé-e par un membre régulier du CRILCQ à l'UQAM (voir la liste des membres à la fin de la description des Programmes de Formation** ou le site web du CRILCQ) ;
- S'engager à terminer la rédaction de son mémoire ou de sa thèse et à en faire le dépôt (initial) :
 - **au plus tard le 9 mai 2018** (pour la période : session automne 2017 - printemps 2018) ou
 - **au plus tard le 31 août 2018** (pour la période : session hiver 2018 - été 2018) ;
- Ne pas être boursier-ère du CRSH ni du FRQSC pendant la période couverte par la bourse.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

- Qualité du dossier universitaire ;
- Qualité et état d'avancement du mémoire ou de la thèse ;
- Expériences et qualité du dossier de réalisations .

VALEUR DE CHAQUE BOURSE

Période : session automne 2017 - printemps 2018

Déposer le dossier de candidature au plus tard le 31 août 2017 et déposer le mémoire ou la thèse au plus tard le 9 mai 2018.

TROIS Bourses de 1 500 \$

- 750 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ;
- 750 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué au plus tard le 9 mai 2018.

Période : session hiver 2018 - été 2018

Déposer le dossier de candidature au plus tard le 19 février 2018 et déposer le mémoire ou la thèse au plus tard le 31 août 2018.

TROIS Bourses de 1 500 \$

- 750 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ;
- 750 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué au plus tard le 31 août 2018.

PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- une lettre (2 pages maximum, police Times, grandeur 12, marges de 2,5 cm) du-de la candidat-e qui situe la recherche et sa pertinence dans la programmation du CRILCQ, en plus de faire état :
 - du calendrier de fin de rédaction du mémoire ou de la thèse ;
 - d'un tableau résumant l'avancement de la rédaction (nombre de chapitres remis et nombre de pages correspondant, nombre de chapitres corrigés et nombre de pages correspondant et enfin nombre de chapitres à remettre et nombre de pages estimé) ;
 - de la manière dont vous comptez financer vos études supérieures (ressources personnelles, travail à l'université, travail à l'extérieur de l'université, bourses de l'UQAM, bourse du FRQSC, bourse du CRSH, etc.). Préciser les bourses ou contrats demandés ou obtenus ainsi que les montants.
- Une lettre (1 page maximum, police Times, grandeur 12, marges de 2,5 cm) du-de la directeur-trice qui atteste de la qualité du mémoire ou de la thèse et de l'imminence de son dépôt initial ;
- Une photocopie de tous les relevés de notes universitaires (il n'est pas nécessaire de fournir les relevés

- de notes officiels).
- un *curriculum vitae* (3 pages maximum).

Le dossier de candidature doit être déposé en personne, par la poste ou par courriel, à :

CRILCQ à l'UQAM

Université du Québec à Montréal

Local J-4285

C.P. 8888, succ. Centre-ville

Montréal, Qc H3C 3P8

crilcq@uqam.ca

Les Bourses de fin de rédaction sont attribuées par jury formé de professeur-e-s membres du CRILCQ à l'UQAM

Soutien au déplacement pour la recherche

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite soutenir les membres étudiants qui doivent se déplacer à l'extérieur de Montréal pour consulter des archives ou documents indispensables pour leur projet de mémoire ou de thèse.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue du déplacement.
- Le déplacement doit avoir lieu avant le 31 mai 2018 (les membres étudiant-e-s souhaitant bénéficier de ce soutien après le 31 mai 2018 devront attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2018-2019 avant de présenter leur demande).

FRAIS ADMISSIBLES

- Frais de déplacement et d'hébergement
- *Per diem*

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

- 250\$

Écrivez à crilcq@uqam.ca (mettez votre directeur ou directrice en copie-conforme du message), joignez une lettre de deux pages maximum dans laquelle vous :

- expliquez les raisons pour lesquelles vous devez consulter ces archives ou documents (en lien avec votre projet de mémoire ou de thèse) ;
- présentez un budget (frais de déplacement et de séjour envisagés).

Soutien pour soutenance de thèse en cotutelle

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite soutenir la tenue des soutenances de cotutelle en participant au remboursement des frais d'hébergement d'un-e évaluateur-trice externe.

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

500\$ maximum, par année

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien pour soutenance de thèse doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :

- nom, prénom et affiliations de l'évaluateur-trice ;
- date, lieu de la soutenance ;
- nombre de nuitées nécessaires.

** Les membres régulier-ère-s du CRILCQ à l'UQAM sont : Pierre Barrette (Médias), Marie Beaulieu (Danse), Luc Bonenfant (Études littéraires), Karine Cellard (Cégep de l'Outaouais), Daniel Chartier (Études littéraires), Robert Dion (Études littéraires), Dominique Garand (Études littéraires), Dominic Hardy (Histoire de l'art), Yves Jubinville (Théâtre), Laurier Lacroix (Histoire de l'art), Michel Lacroix (Études littéraires), Gilles Lapointe (Histoire de l'art), Pierre-Édouard Latouche (Histoire de l'art), Jacinthe Martel (Études littéraires), Édith-Anne Pageot (Histoire de l'art), Jean-Christian Pleau (Études littéraires), Lucie Robert (Études littéraires), Lori Saint-Martin (Études littéraires), Chantal Savoie (Études littéraires) et Esther Trépanier (Histoire de l'art).

	ÊTRE OFFICIELLEMENT INSCRIT·E AU CRILCQ À L'UQAM	DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE	DATE DE DÉPÔT DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE	SOUTIEN DU CRILCQ À L'UQAM
BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN CULTURE ET EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISES DU CRILCQ À L'UQAM	✓ Exigé	Au plus tard le 31 août 2017	Ne s'applique pas	• Deux bourses de 5 000 \$
BOURSES DE FIN DE RÉDACTION DU CRILCQ À L'UQAM	✓ Exigé	Au plus tard le 31 août 2017	Au plus tard le 9 mai 2018	• Bourses de 1 500 \$ • 750 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ; • 750 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué au plus tard le 9 mai 2018.
BOURSES DE FIN DE RÉDACTION DU CRILCQ À L'UQAM	✓ Exigé	Au plus tard le 20 février 2018	Au plus tard le 31 août 2018	• Bourses de 1 500 \$ • 750 \$ versés au moment de l'obtention de la bourse ; • 750 \$ si le dépôt (initial) du mémoire ou de la thèse est effectué au plus tard le 31 août 2018.
SOUTIEN AU DÉPLACEMENT POUR LA RECHERCHE	✓ Exigé	En tout temps	Ne s'applique pas	250 \$
SOUTIEN POUR SOUTÈNANCE DE THÈSE EN COTUTELLE	✓ Exigé	En tout temps	Ne s'applique pas	• 500 \$ maximum pour le remboursement de frais d'hébergement.

PROGRAMME DIFFUSION | Modalités de soutien du CRILCQ à l'UQAM

	ORGANISATEUR·TRICES MEMBRES DU CRILCQ	APPEL À COMM. [1]	NOMBRE DE CONFÉRENCIÈRES MEMBRES DU CRILCQ	NOMBRE DE CONFÉRENCIÈRES AU TOTAL	ÉVÈNEMENT PUBLIC ET ANNONCÉ PAR LE CRILCQ	SOUTIEN DU CRILCQ	DÉPENSES ADMISSIBLES
CONFÉRENCE OU COMMUNICATION INDIVIDUELLE (MEMBRES ÉTUDIANT·E·S)	Un·e (1) membre étudiant·e	s.o.	Un·e (1) membre étudiant·e	s.o.	✓ Exigé	• Maximum de 400 \$ par demande • Maximum de 800 \$ accordés par membre, par année	• Frais de déplacement et d'hébergement, per diem • Frais d'inscription et d'adhésion à un congrès
COLLOQUE ÉTUDIANT	Au moins deux (2) membres étudiant·e·s du CRILCQ à l'UQAM	✓ Exigé	Au moins deux (2) membres du CRILCQ	Plus de 8	✓ Exigé	• Maximum de 500 \$	• Frais de déplacement et d'hébergement, per diem pour les conférencier·ère·s et les organisateur·trice·s • Frais d'impression • Frais de représentation/de réception (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCQ)

[1] L'appel doit être ouvert au grand public. Il ne peut être destiné qu'aux seul·es membres d'une association ou d'un département.

PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA STRUCTURATION

Soutien à l'achat institutionnel des ouvrages des membres

Le CRILCQ à l'UQAM soutient la diffusion des ouvrages publiés, édités ou dirigés par ses membres durant l'année courante (1^{er} juin 2017- 31 mai 2018).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le-la membre doit être l'auteur-e du livre ou l'éditeur-trice ou le-la directeur-trice de l'ouvrage.
- L'ouvrage doit porter partiellement ou entièrement sur le Québec ou s'inscrire dans l'un des trois grands axes de recherche du CRILCQ.

Si la demande de soutien est approuvée, le Centre achètera quelques exemplaires de l'ouvrage puis en disposera selon ses besoins et les suggestions faites par le-la demandeur-e. Le Centre se réserve le droit de déterminer le nombre de copies à acheter.

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien à l'achat institutionnel des ouvrages des membres doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :

- la référence bibliographique complète de l'ouvrage ;
- le communiqué de presse de la maison d'édition si disponible ;
- le texte de présentation de la 4^e de couverture ;
- la couverture du livre en fichier numérique (pdf. et/ou jpg).

PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA DIFFUSION

Soutien à la présentation d'une conférence ou d'une communication

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite encourager ses membres étudiant-e-s à faire connaître leurs travaux par l'entremise de conférences et de communications, au Québec et à l'étranger.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue de la conférence ou de la communication.
- La conférence ou la communication doit être publique et doit être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Bérénice* (le bulletin du CRILCQ) et dans le réseau de diffusion du CRILCQ.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur tout matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait émis dans le cadre de la conférence ou de la communication.
- La conférence ou la communication doit avoir lieu avant le 31 mai 2018 (le-la chercheur-e souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2018 devra attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2018-2019 avant de présenter sa demande).

FRAIS ADMISSIBLES

- Frais de déplacement et d'hébergement
- *Per diem*
- Frais d'inscription et/ou d'adhésion pour un colloque ou un congrès

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

Membres étudiant-e-s : maximum de 400 \$ par demande (maximum de 2 demandes par année par membre étudiant.e).

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La demande de soutien à la présentation d'une conférence ou d'une communication doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :

- le titre de la conférence ou communication ;
- la date, l'heure et le lieu de la conférence ou communication, y compris le nom de l'événement ou du cours/séminaire auquel elle se rattache, s'il y a lieu ;
- un résumé (10 lignes maximum) de la conférence ou communication ;
- un budget : présenter en 8 lignes maximum vos besoins financiers et le budget total confirmé de votre projet, qui précise si le soutien du CRILCQ est complémentaire à d'autres sources de financement et si oui, qui spécifie la part demandée au CRILCQ et les frais qui seront assumés par la subvention du CRILCQ.

Consulter le tableau récapitulatif du Programme Diffusion pour connaître en un coup d'œil tous les détails des modalités du soutien offert.

Soutien à l'organisation d'activités (tables rondes, journées d'étude, colloques*)

Le CRILCQ à l'UQAM souhaite encourager ses membres étudiant-e-s dans l'organisation d'activités liées à la recherche et à la recherche-crédation (cycles de conférences, ateliers, tables rondes, journées d'étude, colloques, congrès).

* N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et idées ou de tout autre format d'activité de recherche et de recherche-crédation ou de diffusion pour lequel vous souhaiteriez un appui du centre !

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- La demande doit être déposée avant la date prévue de l'activité.
- L'activité doit être précédée d'un appel de communications public.
- L'activité doit être ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire.
- L'activité doit pouvoir être annoncée sur le site Web du CRILCQ, dans *Bérénice* et dans le réseau de diffusion du CRILCQ.
- Le programme de l'activité doit être affiché sur le site Web du CRILCQ dès qu'il est connu.
- L'activité doit comprendre un nombre minimal de membres du CRILCQ parmi ses conférencier-ère-s et doit rassembler un nombre minimal de conférencier-ère-s au total (consulter le tableau récapitulatif pour connaître le nombre exact en fonction des différentes catégories de membres et d'activités).
- L'activité ne peut pas faire partie d'un cours ou d'un séminaire.
- Le-la demandeur-e principal-e doit être membre du CRILCQ à l'UQAM et faire partie du comité organisateur de l'activité.
- Le nom du CRILCQ à l'UQAM ou son logo doit figurer sur tout matériel promotionnel (affiche, programme, etc.) qui serait émis dans le cadre de l'activité. Tout matériel promotionnel portant le nom ou le logo du CRILCQ doit être soumis à la coordination.
- L'activité doit avoir lieu avant le 31 mai 2018 (les membres étudiant-e-s souhaitant organiser une activité qui aurait lieu après le 31 mai 2018 devront attendre l'annonce des programmes de soutien pour 2018-2019 avant de présenter leur demande).

FRAIS ADMISSIBLES

- Pour tous les types d'activités :
 - Frais de déplacement et d'hébergement pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s.
 - *Per diem* pour les conférencier-ère-s et les organisateur-trice-s.

- Frais d'impression.
- Frais de représentation (jusqu'à 20 % de l'aide accordée par le CRILCQ).
- Pour les colloques et les congrès organisés par les membres étudiant-e-s, tous les frais mentionnés ci-dessus, plus :
 - Honoraires professionnels (graphisme, traduction, etc.)
 - Frais de location de salle.

REMARQUE : Le CRILCQ à l'UQAM dispose d'un équipement multimédia mobile qu'il est possible d'emprunter.

VALEUR MAXIMALE DU SOUTIEN

Colloque, table ronde, cycle de conférences, atelier et journée d'étude : 500 \$ par activité

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

- La demande de soutien l'organisation d'une activité doit être transmise à la coordination du CRILCQ à l'UQAM par courriel (crilcq@uqam.ca) et doit contenir les informations suivantes :
 - le titre de l'activité ;
 - les noms et affiliations des membres du comité organisateur ;
 - les dates et lieu de l'activité ;
 - le budget : présenter en 8 lignes maximum vos besoins financiers et le budget total confirmé de votre projet qui précise si le soutien du CRILCQ est complémentaire à d'autres sources de financement et si oui, qui spécifie la part demandée au CRILCQ et les frais qui seront assumés par la subvention du CRILCQ ;
 - l'appel à communication et le programme (si disponibles).

[Consulter le tableau récapitulatif du Programme Diffusion pour connaître en un coup d'œil tous les détails des modalités du soutien offert.](#)

ANNEXE | MODE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS ADMISSIBLES

Le CRILCQ à l'UQAM n'est pas autorisé à verser le montant du soutien accordé dans un compte au nom du-de la demandeur-e. Tout financement est administré par la coordination du Centre, qui soumet les demandes de paiements et de remboursements aux Services financiers de l'UQAM.

En fonction des directives et du règlement en vigueur émis par les Services financiers de l'UQAM et selon les règles d'utilisation des subventions provinciales et fédérales, tout-e récipiendaire d'un soutien du CRILCQ à l'UQAM devra obligatoirement remplir l'un des documents suivants en prenant rendez-vous avec la coordination du Centre, afin de pouvoir obtenir le paiement ou le remboursement des frais admissibles dans les programmes de diffusion ou de formation :

- **DIFFUSION | Présentation d'une conférence ou d'une communication ; organisation d'une activité ; invitation d'un-e conférencier-ère (remb. de transport, per diem)***

FORMULAIRE DE RAPPORT DE DÉPENSES, dûment rempli et signé. Ce formulaire (disponible auprès de la coordination du CRILCQ à l'UQAM) doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s :

- l'identification et les coordonnées du-de la demandeur-e ou celles de son-sa conférencier-ère invité-e ;
- l'objectif et les dates du voyage (le cas échéant) ;
- les dates de la-des activité-s auxquelles le-la demandeur-e participe et la-les destinations ;
- une preuve de participation (une lettre, un courriel, un programme, un communiqué) ;
- le type et le montant autorisé de *per diem* (le cas échéant) ;
- le détail concernant le véhicule utilisé (le cas échéant) ;
- les factures originales d'hébergement et la preuve de paiement (reçu de carte de crédit ou reçu signé) ;
- les factures originales de transport (billets d'avion, de train ou d'autobus incluant cartes d'embarquement, location d'automobile incluant pleins d'essence au lieu de destination) et les preuves de paiement (reçu de carte bancaire ou reçu signé) ;
- les reçus officiels de paiement de frais d'inscription à un colloque ou à un congrès (le cas échéant) et le programme ;
- toute autre facture originale pertinente ;
- dans le cas d'un-e invité-e étranger-ère, le détail du compte bancaire et les numéros de transferts internationaux fournis par l'institution bancaire devant recevoir le virement ;
- la preuve du taux de change pour chaque journée d'un séjour à l'étranger liée à une activité couverte par le soutien.

** S'applique aussi au soutien postdoctoral, qui est versé en fonction des besoins du-de la stagiaire, et non pas en un seul versement.*

- **DIFFUSION | Invitation d'un-e conférencier-ère (cachet)**

FORMULAIRE D'HONORAIRES PROFESSIONNELS, dûment rempli et signé. Ce formulaire (disponible auprès de la coordination du CRILCQ à l'UQAM) doit inclure les pièces justificatives et renseignements suivants :

- l'identification et les coordonnées du-de la conférencier-ère invité-e ;
- la date et le titre de la conférence ;
- une preuve de participation (une lettre, un courriel, un programme, un communiqué).

- **FORMATION | Bourses d'études supérieures ; Bourses de fin de rédaction**

UN FORMULAIRE DE VERSEMENT DE BOURSE, dûment rempli et signé. Ce formulaire (disponible auprès de la coordination du CRILCQ à l'UQAM) doit inclure les renseignements et pièces justificatives suivant-e-s :

- l'identification et les coordonnées du-de la boursier-ère ;
- une preuve d'attribution de la bourse (la lettre du CRILCQ à l'UQAM).

Ce document a été préparé par l'équipe de coordination du CRILCQ à l'UQAM.

La mission du CRILCQ tient à trois mandats principaux liés à l'**avancement des connaissances**, à la **formation des étudiants et des nouveaux chercheurs** et au **rayonnement des connaissances sur la littérature et la culture québécoises**. Plus précisément, le CRILCQ a pour objectifs de :

- contribuer au développement des connaissances sur la littérature et la culture québécoises en mettant sur pied des réseaux de recherche interdisciplinaires et internationaux, en appuyant les diverses activités de recherche, de création et de diffusion des résultats de ses membres et en mettant à la disposition des chercheurs québécois et étrangers une structure d'accueil et des ressources documentaires qui profitent à l'avancement de leurs travaux ;
- former les étudiants et les jeunes chercheurs en littérature et en culture québécoises en les intégrant aux différents projets de recherche du CRILCQ, en leur offrant des activités qui leur sont spécialement destinées (séminaires du CRILCQ, colloques de jeunes chercheurs, etc.) et en leur offrant un appui financier. Le Centre entend ainsi faciliter leur percée dans le monde de la recherche ;
- promouvoir les études québécoises au Québec et à l'étranger en initiant et en animant des activités de diffusion et de transfert (colloques, tables rondes, publications, etc.), en accueillant des chercheurs et des enseignants étrangers et en encourageant les échanges.

